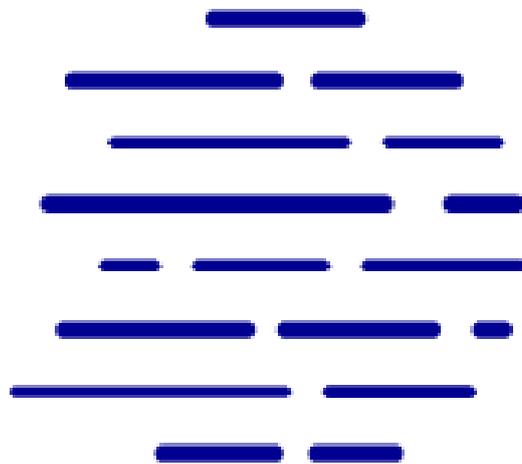


Le *GUIDE* *pass* *Sport*



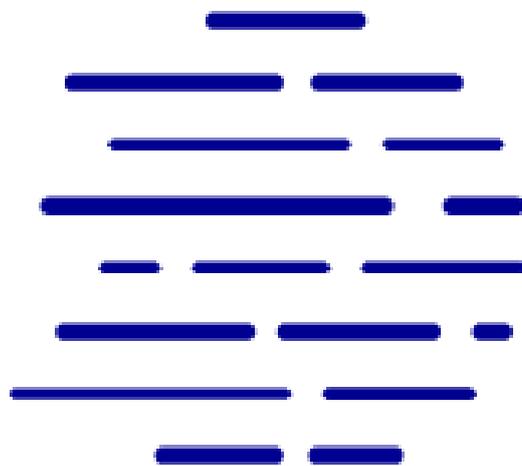
**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CDOS
VOSGES**

Le *GUIDE* *pass* *Sport*



Jeunes et Parents

Le Pass Sports édition 2025

Aide financière à hauteur de 70€, permettant aux jeunes éligibles de financer en totalité ou en partie leur inscription sportive

Le Pass Sport est une aide individuelle, non transférable, indivisible et à usage unique !

Qui est éligible ?

Jeunes de 14 à 17 ans

Bénéficiaires de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire)

Jeunes en situation de handicap

6 à 19 ans = Bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

16 à 30 ans = Bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés)

Boursier de moins de 28 ans

Titulaire d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025

- Bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle)
- Bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale

Tester votre éligibilité sur le site pass.sports.gouv.fr

Quand et comment vais-je recevoir mon code pass Sport ?

La date et le mode de réception de votre code dépendent de votre situation

Jeunes de 14 à 30 ans,

bénéficiaire de l'ARS, AEEH ou AAH = Réception fin Août par email ou SMS

Enfant 6 à 13 ans

bénéficiaires de l'AEHH, demande sur pass.sports.gouv.fr à partir du 1er septembre

Etudiants Boursiers (Bourses du CROUS, bourse régionale formation sanitaire et sociale)

réception du code mi-Octobre et mi-Novembre

Les enfants né entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et répondant aux conditions sont éligibles.

Comment Obtenir son code ?

Vous recevrez votre code automatiquement selon votre situation.

Chaque code est unique et indispensable pour bénéficier de l'aide. Si vous avez plusieurs enfants bénéficiaires, veillez à bien choisir le bon code.

Pensez à vérifier vos SPAMS

Comment utiliser le Pass Sport ?

Attention à la date de validité de votre pass Sport, pour rappel il n'est valable jusqu'au 31 décembre 2025

Votre Pass Sport peut être utilisé dans plus de 85 000 clubs et salles de sports partout en France.

Pour connaître si votre club fait partis des établissements référencer, diriger vous sur le site suivant

pass.sports.gouv.fr

ATTENTION ! Le Pass Sports n'est pas destiné à financer des stages ou séances de découverte. Son objectif principal est de soutenir une pratique durable au sein d'une structure sportive.

Le montant de 70€ d'aide du Pass Sports ne vous sera jamais versé directement. Il sera toujours versé au club ou à la salle de sport que vous aurez choisi.

Pour plus d'infos

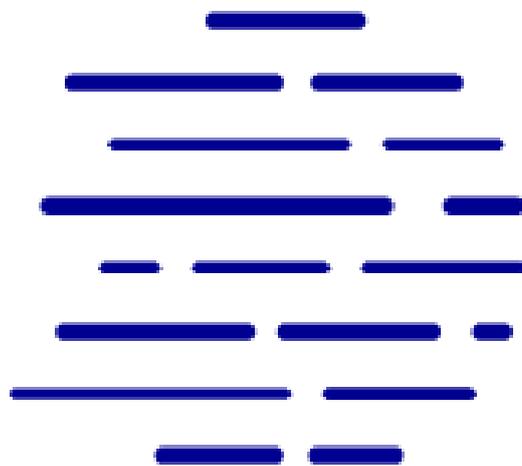
N'hésitez pas à consulter le site du gouvernement

pass.sports.gouv.fr

pour plus d'informations ou si vous avez des questions.

Pensez à vérifier vos SPAMS

Le *GUIDE* *pass* *Sport*



Structures Sportives

Comment devenir partenaire du dispositif

Pour devenir partenaire du dispositif Pass Sports, les structures sportives doivent remplir l'une des trois conditions suivantes

Affiliation

La structure doit être affiliée à l'une des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports.

Agrément

La structure doit disposer d'un agrément sport (délivrée après 2016) ou Jeunesse Education Populaire (JEP) délivré après 2020 et proposer une activité physique et sportive tout au long de l'année

Loisir Sportif marchand

Si la structure est à but lucratif, vous devez signer la charte d'engagement du ministère chargé des sports et relever d'un des codes NAF suivants :

- 9311Z : Installations sportives
- 9312Z : Activités des clubs de sports
- 9329Z : Autres activités récréatives de loisirs
- 9313Z : Activités des centres de cultures physique
- 8551Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- 6420Z : Activités des sociétés holding

Plus d'information sur pass.sports.gouv.fr

Si vous ne remplissez pas l'une de ces conditions, les pass sports saisis ne vous seront pas remboursés.

Quel format pour le Pass Sport ?

Aide de 70€, disponible dès le 1er septembre 2025, le bénéficiaire doit vous transmettre son code reçu par email ou SMS.

Voici un exemple de pass sport édition 2025



Le code
alphanumérique
commence par 25

Ce code est à
enregistrer sur votre
compte asso.

Qui peut en bénéficier ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS
- Les jeunes en situation de handicap
 - 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH
 - 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH
- Jeunes de moins de 28 ans bénéficiaire d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 (CROUS ou Régionale pour une formation sanitaire et sociale)

pass.sport.gouv.fr

Navigation sur le compte Asso

Une fois que vous recevez le code pass sports de vos licencié, quelle démarche exécuter ?

Compte Asso

S'assurer d'avoir un compte asso avec tout les justificatif qu'il faut (voir rubrique devenir partenaire) pour valider votre profil de partenaire.

Enregistrer ses bénéficiaires

Pour enregistrer les bénéficiaires sur le compte Asso, rendez-vous sur la rubrique "gérer les inscriptions pass Sport" puis ajouter un nouveau bénéficiaire.
Pour ajouter un nouveau bénéficiaire allez dans la rubrique "Gérer les inscriptions pass Sport

The screenshot displays the 'Gérer les inscriptions Pass'Sport' interface. At the top, there are buttons for 'Saisir une subvention', 'Gérer les inscriptions Pass'Sport' (highlighted with a red box), and 'Demander ou renouveler un agrément, habilitation ou label'. Below these, there are fields for 'N° RNA' and 'N° SIREN', and a button 'Consulter les informations administratives'. The main search area includes a search bar and dropdown menus for 'Année' (2024), 'Fédération d'affiliation' (fédérations Pass'Sport), and 'Etats' (états des inscriptions). Below the search area are buttons for 'PARTAGER AVEC UN AUTRE UTILISATEUR', 'EXTRAIRE LES BÉNÉFICIAIRES INSCRITS', and 'EXTRAIRE L'ÉTAT DE PAIEMENT'. A message 'Aucun résultat trouvé.' is displayed. At the bottom, there is a red button 'Ajouter un bénéficiaire' (highlighted with a red box) and a 'Besoin d'aide ?' link.

Pour obtenir de l'aide, rapprochez vous de la DRAJES du département.

Comment communiquer ?

Pour communiquer sur le dispositif au sein de votre structure, vous bénéficiez d'un kit de communication que vous pourrez trouver sur le site

pass.sports.gouv.fr

Puis-je restituer un pass sport ?

Si l'un de vos licencié quitte votre structure et que vous n'avez toujours pas transmis le dossier pour une mise en paiement, vous pouvez le supprimer et laisser le licencié l'utiliser dans une autre structure.

Inscription inférieur à 70€

Si l'inscription à votre structure est moins cher que 70€, le pass sport sera remboursé dans son intégralité. Cependant vous devez offrir une contrepartie directe ou individuelle au jeune (tenue de compétition, petit matériel...)

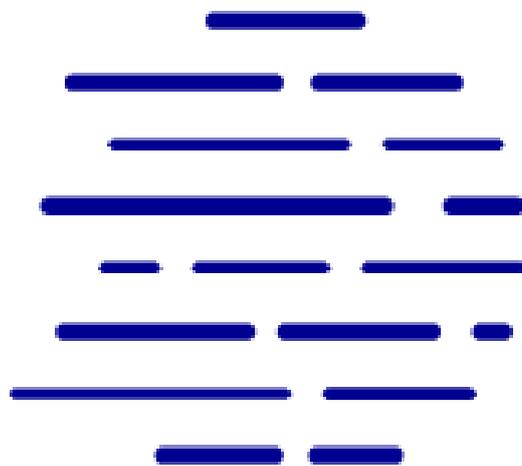
Inscription en juillet / Août

Deux situations possibles :

- Vous avez déjà encaissé le règlement : à partir du 1er septembre vous pourrez rembourser 70€ à la famille sur la présentation du code pass sports
- Vous n'avez pas encore encaissé le règlement :
 - Paiement avec déduction immédiate des 70€
 - Dépot d'un chèque de 70€ non encaissé, restitué dès réception du code pass sport

pass.sport.gouv.fr

Le *GUIDE* *pass* *Sport*



Contacts Utiles

Liste des Contacts utiles

Pour plus d'informations et si vous avez des questions, voici trois contacts qui tenteront d'y répondre et de vous donner des réponses.

Site du Ministère chargé des Sport

Le site du gouvernement dédié au pass sports sera une véritable source d'informations. Vous y trouverez également un simulateur d'éligibilité, une carte des structures partenaires, ainsi qu'une foire aux questions fréquentes.

pass.sports.gouv.fr

DRAJES / SDJES

Les services déconcentrés de l'état en charges des sports et de la jeunesse de la région et de votre département seront également capable de vous fournir des renseignements et des réponses à vos questions

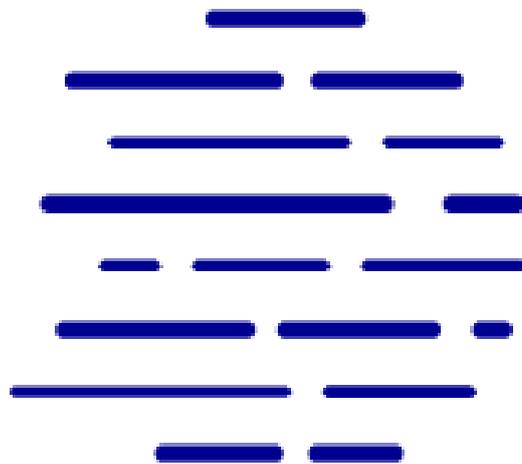
ac-nancy-metz.fr

CDOS des Vosges

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges, organisme déconcentré du CNOSF, est un partenaire local du gouvernement. Il peut vous guider et vous orienter dans vos recherches concernant le pass sports.

vosges@franceolympique.com

Le *GUIDE* *pass* *Sport*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CDOS
VOSGES**